



# Bulletin Officiel

N° 5706 Lundi 08 Octobre 2018

— 19<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUES DU CMF

REPRISE DE LA COTATION DE LA SOCIETE SOTIPAPIER	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3
DESIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR L'ECHANGE DE RENSEIGNEMENTS EN MATIERE FISCALE	4

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

UNIFACTOR 2018	5-8
----------------	-----

### COMMUNIQUE DE PRESSE

SOTIPAPIER	9
------------	---

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD - AGO	10
-------------------------------------	----

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

GIF FILTER	11-12
------------	-------

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD - AGO	13
-------------------------------------	----

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14-15

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- FCPR MAX ESPOIR

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB -

**COMMUNIQUE DU CMF**

Suite à la publication par la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton –SOTIPAPIER, du communiqué de presse ci-dessous, la cotation du titre SOTIPAPIER reprendra le mardi 09 octobre 2018.

<b>COMMUNIQUE DU CMF</b>
--------------------------

## RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 octobre 2018.**

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

SOCIETE.....

Siège social : .....

La société ..... publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x<sup>ème</sup> trimestre .....

**Indicateurs :**

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

**Commentaires**

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

<sup>1</sup> Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

**COMMUNIQUE DU CMF**

Il est porté à la connaissance des institutions financières prévues par les dispositions de l'article 17 nouveau du code des droits et procédures fiscaux à savoir, les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte des tiers ainsi que celles de gestion de fonds, les sociétés d'investissement, la société de dépôt, de compensation et de règlement Tunisie Clearing, que dans le cadre des travaux en vue de se conformer aux normes internationales d'échange de renseignements à la demande en matière fiscale et notamment celles relatives aux réponses aux demandes de renseignements émises par les Etats liés à la Tunisie par des conventions d'échange de renseignements et d'assistance en matière fiscale, et en application des dispositions de l'article 17 bis du code susvisé, elles sont appelées à désigner un interlocuteur unique qui représentera l'institution, pour la réception des demandes de renseignements émises par la Direction Générale des Impôts relevant du Ministère des Finances et la communication des renseignements demandés et ce, par courrier électronique à l'adresse **recod@finances.gov.tn**

Aussi, il est demandé aux institutions susvisées de communiquer, à la Direction Générale des Impôts, sise au 93 Avenue Hedi Chaker Tunis, par écrit ou par courrier électronique à l'adresse susvisée et ce dans un délai ne dépassant pas le 31 juillet 2018, les informations ci-après:

- L'identité de l'interlocuteur unique désigné ;
- L'adresse électronique de l'interlocuteur unique désigné, ainsi que son numéro de téléphone administratif.

**AVIS DE SOCIETES**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE  
« UNIFACTOR 2018 »**

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'UNIFACTOR réunie le **22/05/2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total ne dépassant pas les 150 millions de dinars dans un délai de cinq années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/04/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars d'une durée de 5 ans aux taux suivants :

- Taux variable : TMM+2,5% ;
- Taux fixe : 8,45%.

Toutefois, suite au décalage accusé dans la réalisation de l'émission et compte tenu de la situation du marché obligataire, le Conseil d'Administration tenu en date du 24/07/2018 a révisé les conditions de l'émission envisagée comme suit :

- Montant : 20 MDT ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux variable : TMM + 2,5% ;
- Taux fixe : 9,25%.

**RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :**

**Dénomination de l'emprunt :** «UNIFACTOR 2018 ».

**Montant :** 20 000 000 de dinars.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.

- Suite -

**Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt « UNIFACTOR 2018 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,25% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;

✓ Taux fixe

Taux annuel brut de 9,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

✓ Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,25%** pour le présent emprunt.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2018 à titre indicatif, qui est égale à 5,845%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,345%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale :**

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des Catégories A et B du présent emprunt.

**Duration (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,682** années.

- Suite -

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/11/2018**, et ce, même en cas de prorogation de cette date

**Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour toutes les catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **30/11/2023** pour toutes les catégories.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 novembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/11/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Période de souscriptions et de versements :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10/09/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **30/11/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/11/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10/12/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10/09/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **UNIFACTOR 2018** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

**Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 03/08/2018, la note à long terme «BB (tun)» à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 » objet de la présente note d'opération.

- Suite -

**Cotation en bourse :**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société UNIFACTOR s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « UNIFACTOR 2018 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la Tunisie Clearing :**

UNIFACTOR s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2018 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1004 en date du 20/08/2018, du document de référence « Unifactor 2018 » enregistré par le CMF sous le n°18-005 en date du 20/08/2018, des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 pour tout placement sollicité après le 31/08/2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2018.

La note d'opération et le document de référence « UNIFACTOR 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de UNIFACTOR – Ennour Building – Centre Urbain Nord 1004 Tunis; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de AMEN INVEST intermédiaire en bourse – Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis sur le site Internet du CMF [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn) et de UNIFACTOR : [www.unifactor.com.tn](http://www.unifactor.com.tn)

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs arrêtés au 30/06/2018 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2018 d'Unior Factoring seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 31/08/2018 et le 31/10/2018.

**AVIS DE SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON  
« SOTIPAPIER »**

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain  
Mégrine Riadh, 2014-Ben Arous

La société SOTIPAPIER, informe ses actionnaires et le public que le site de production a repris son activité le jeudi 04 octobre 2018 grâce aux efforts consentis par les salariés et partenaires de la société.

Le niveau de production représente 90% du niveau habituel. Les stocks de produits finis touchés par les inondations sont estimés à 35%.

Les matières premières fibreuses ont été en partie impactées par les inondations mais restent réutilisables dans le process.

Les démarches nécessaires sont en cours avec les compagnies d'assurances pour l'indemnisation des dégâts subis.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social: Rue Elfouledh Z.I. BEN AROUS 2013 - BEN AROUS

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 29 octobre 2018 à 10 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sis aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Distribution de dividendes ;
2. Questions diverses ;
3. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2018.

	Unité	3 <sup>ème</sup> Trimestre			Cumul période du 01/01 au 30/09			Exercice 2017
		2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %	
<b>Chiffre d'affaires</b>	DT	<b>3 682 047</b>	<b>2 914 355</b>	<b>26%</b>	<b>9 930 221</b>	<b>9 990 528</b>	<b>-1%</b>	<b>13 780 449</b>
<i>Ventes locales</i>	DT	2 487 006	2 458 830	1%	7 615 885	7 626 600	0%	10 870 272
<i>Ventes à l'exportation</i>	DT	1 195 041	455 525	162%	2 314 336	2 363 928	-2%	2 910 177
<b>Production</b>	Unité	508616	476 022	7%	1560225	1 613 117	-3%	2 231 177
<b>Investissements</b>	DT	21195	20 634	3%	203 633	1 125 018	-82%	1 209 998
<b>Structure de l'endettement</b>	DT				<b>2 364 397</b>	<b>2 681 407</b>	<b>-12%</b>	<b>2 666 576</b>
<i>Endettement à LMT</i>	DT				2 153 675	2 539 796	-15%	2 067 448
<i>Endettement à CT</i>	DT				210 722	141 611	49%	599 128
<b>Trésorerie</b>	DT				<b>2 961 393</b>	<b>2 862 670</b>	<b>3%</b>	<b>3 276 752</b>

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels de l'exercice 2018, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.
- (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2017 sont conformes aux états certifiés.
- (3) Trésorerie = Placements et autres actifs financiers + liquidité et équivalent de liquidité – découvert bancaire.

**Commentaires :****CHIFFRE D'AFFAIRES**

Au titre du troisième trimestre 2018, les revenus de la société ont enregistré une augmentation de 767 692 dinars, soit +26% par rapport à ceux enregistrés à la même période de l'année 2017.

Cette augmentation provient d':

- Une légère amélioration du chiffre d'affaire local de 1% soit 28 176 dinars, et ce malgré une conjoncture nationale défavorable et la période de l'aïd, à faible demande.
- Une augmentation des ventes à l'export de +162% soit 739 516 dinars. Ces réalisations ont été l'objet de certaines commandes décalées du deuxième trimestre ce qui justifie la baisse du chiffre d'affaires enregistrée durant le premier trimestre 2018.

Les perspectives du quatrième trimestre à l'export sont maintenues pour réaliser des performances nettement supérieures à celle de 2017.

- Suite -

En cumul, pour le marché local ou export, la société a presque égalé les mêmes performances de 2017.

Les perspectives du quatrième trimestre seront beaucoup plus prometteuses, la société a rempli son carnet de commandes à l'export en prévoyant une nette amélioration par rapport à 2017.

Quant au marché local, habituellement plus actif à la fin de l'année, donnera plus de sécurité quant à la réalisation des objectifs de clôture de l'année 2018 avec une estimation de +10% par rapport à 2017.

#### **PRODUCTION**

La production en quantité s'est nettement amélioré durant le troisième trimestre 2018 en enregistrant une progression de 7% par rapport à la même période de 2017, et ce malgré les fermetures pendant la période des congés et celle de l'aïd.

#### **INVESTISSEMENTS**

Les investissements réalisés au 30/09/2018 ont totalisé la somme de 203 633 dinars et correspondent à :

- L'acquisition de matériel et outillages industriels pour 71 823 dinars correspondant à une ligne de plissage qui fait partie du plan de mise à niveau et divers outillage.
- L'acquisition de matériel informatique et équipements de bureau pour une valeur de 10 266 dinars.
- L'acquisition de logiciel pour 9310 dinars
- Construction pour 10 100 dinars
- L'acquisition de matériel roulant pour 102 134 dinars par crédit leasing.

#### **ENDETTEMENT**

L'endettement à MLT a enregistré au 30/09/2018 une baisse de 386 121 DT soit - 15% par rapport à la même période de l'année 2017, due essentiellement à la diminution des échéances du prêt LMT auprès du BT suite à son imputation sur la ligne BEI avec un délai plus long.

L'endettement à CT a enregistré au 30/09/2018 une augmentation de 69 111 DT par rapport à la même période de 2017.

#### **TRESORERIE**

La trésorerie de la société s'élève à 2 961 393 dinars au 30/09/2018 contre 2 862 670 dinars au 30/09/2017.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**Projet de résolutions AGO****L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 octobre 2018.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire rappelle que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves légales	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551
Réserves extraordinaires	10 000 000
Réserves ordinaires	1 400 000
Boni de fusion	2 977 712
Prime d'émission	1 656 000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	761 885
<b>Total</b>	<b>19 143 148</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de ..... millimes par action d'une valeur nominale d'Un dinar, correspondant à la somme globale de ..... Dinars dont 761 885 Dinars à prélever sur les résultats reportés antérieurs à 2014 et le solde soit ..... à prélever sur le boni de fusion et la prime d'émission, qui sont hors champ d'application de la retenue à la source de 10%.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le .....

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes les formalités requises.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..*

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	176,868	176,940			
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	120,255	120,305			
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	98,966	102,421	102,460			
4 SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	105,368	105,420			
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	105,794	105,834			
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	-	100,096	100,117			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
7 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,783	15,788			
8 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	115,393	115,436			
9 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,097	1,128	1,128			
10 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	104,008	104,052			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
11 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,624	1,626			
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
12 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,823	42,835			
13 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	57,832	57,850			
14 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	126,511	126,470			
15 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	120,814	120,616			
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
16 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	156,337	157,134			
17 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	577,747	581,537			
18 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	131,791	131,882			
19 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	137,349	137,419			
20 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	138,288	138,025			
21 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	115,487	114,990			
22 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	121,847	121,760			
23 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	176,857	177,232			
24 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	98,671	98,482			
25 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	108,683	108,665			
26 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	172,762	172,866			
27 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	150,886	151,031			
28 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	111,734	111,620			
29 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	121,877	122,081			
30 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	23,812	23,808			
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
31 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2329,255	2300,852			
32 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	134,174	132,053			
33 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	164,820	163,376			
34 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	202,927	196,195			
35 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	19,625	18,960			
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018 **	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	en dissolution	en dissolution			
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	2,969	2,911			
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,534	2,502			
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,260	1,247			
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,159	1,160			
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,195	1,192			
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,201	1,196			
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	131,543	127,443			
44 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	126,803	126,267			
45 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1036,800	1131,007	1098,283			
46 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	12,108	11,639			
47 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	11,260	10,858			
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
48 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	108,185	108,132	108,173	
49 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,092	102,433	102,462	
50 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,266	104,527	104,568	
51 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	102,783	102,551	102,593	
52 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	104,045	104,091	
53 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	107,299	106,865	106,901	
54 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	104,822	104,531	104,578	
55 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	101,810	101,364	101,395	
56 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	103,541	103,209	103,242	
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	104,289	104,142	104,186	
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/18	3,827	103,490	102,970	103,005	
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	106,999	106,713	106,762	
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,057	104,665	104,703	
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	103,993	103,457	103,486	
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	102,780	102,822	
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	104,210	104,010	104,053	
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	102,910	102,547	102,593	
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,024	103,622	103,661	
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	105,352	105,051	105,086	
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,018	102,602	102,647	
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,033	102,559	102,597	
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	105,331	105,244	105,280	
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	102,452	102,114	102,148	

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	08/05/18	0,424	10,631	10,591	10,596
72	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	103,846	103,152	103,187
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,269	103,334	103,379
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	104,984	104,588	104,626
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	28/05/18	0,405	10,445	10,394	10,398
FCPOBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
76	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	-	100,049	100,092
SICAV MIXTES								
77	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,435	61,316	60,997
78	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
79	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	97,811	105,359	105,471
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	17,758	18,513	18,525
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	320,057	319,497
83	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	31/05/18	1,286	30,075	30,497	30,443
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2346,304	2496,077	2499,632
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	74,028	77,740	77,812
86	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	55,672	57,491	57,491
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	108,844	118,182	118,170
88	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	105,301	105,339
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	10,990	10,941	10,921
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,950	11,664	11,632
91	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	14,977	15,348	15,237
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	13,451	14,590	14,528
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	14,146	16,322	16,317
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	12,407	13,996	13,995
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	147,896	161,605	161,730
96	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	3,787	141,068	150,140	150,216
97	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,889	8,992	8,992
98	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	109,614	128,196	128,443
99	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	87,316	92,843	93,054
100	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	90,784	96,175	96,379
101	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	96,888	97,843	98,072
102	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	111,931	111,922
103	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	96,246	97,483	97,551
104	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,436	10,435
105	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	102,714	102,545
106	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	154,546	166,388	166,092
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	102,772	118,751	117,779
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	109,363	112,214	111,366
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	108,645	126,033	123,305
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	199,619	215,868	209,270
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	184,558	192,288	189,013
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	158,436	165,385	163,922
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	25,037	23,755
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	151,492	148,318
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	112,659	126,867	127,562
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9356,666	9205,884
117	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	80,782	79,759
118	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	984,261	1088,495	1063,125
119	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5490,845	6199,927	6071,845
120	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	4974,724	5426,402	5300,893
121	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	101,335	98,246	97,442
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	115,210	121,769	121,659
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 091,766	12 436,630	12 163,128

\* SICAV en liquidation anticipée

\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
 4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
 www.cmf.org.tn  
 email 1 : cmf@cmf.org.tn  
 email 2 : cmf@cmf.tn  
 Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « TUNISIE VALEURS », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiab, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
46. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
47. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510

58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
65.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
66.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
67.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
68.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
69.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
70.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
73.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
74.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
81.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
82.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
83.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
84.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
85.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
86.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
87.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
88.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
89.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
90.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
91. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
92.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
93.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

95. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
96. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
99. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(2)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(2)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(2)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
41	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(2)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

53	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-(2)	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

82	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
83	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
88	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
89	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
90	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
92	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
93	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
94	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
95	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
97	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
98	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
103	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
106	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
107	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
109	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
110	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
122	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommée LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
34	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
35	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
36	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
40	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**SITUATION ANNUELLE DE FCPR MaxEspoir ARRETEE AU 31/12/2017**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de 16.137.399 DT et une valeur liquidative égale à 1.006,700 DT par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observations :**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Le fonds FCPR MaxEspoir porte sur un montant projeté de 35.070.000 DT. Au 31/12/2017, il a été souscrit et clôturé à hauteur de 16.030.000 DT libérés totalement.  
Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

**Rapport de gestion :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :**

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir ».

**Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant

notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne :**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « FCPR MaxEspoir ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**

**Managing Partner**

**FMBZ KPMG TUNISIE**

## BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2017

(exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	31.12.2017	31.12.2016
<b>AC 1 - Portefeuille titre</b>	<u>AC1</u>	<b>16 192 991</b>	<b>14 559 778</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		16 192 991	14 279 778
b - Obligations et valeurs assimilées		0	280 000
c - Autres valeurs : Emprunts d'état		0	0
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<u>AC2</u>	<b>2 571</b>	<b>3 111 400</b>
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités		2 571	3 111 400
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<u>AC3</u>	<b>0</b>	<b>1 183 668</b>
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>16 195 562</b>	<b>18 854 846</b>
<b>PASSIFS</b>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<u>PA1</u>	38 827	27 317
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>PA2</u>	19 335	1 741 464
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>58 162</b>	<b>1 768 781</b>
<b>CP 1 - Capital</b>	<u>CP 1</u>	<b>15 898 450</b>	<b>16 679 254</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>238 949</b>	<b>406 811</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		406 811	313 943
b - Sommes distribuables de l'exercice		-167 862	92 868
<b>ACTIF NET</b>		<b>16 137 399</b>	<b>17 086 065</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS</b>		<b>16 195 562</b>	<b>18 854 846</b>

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017 (exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
		Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<u>PR 1</u>	<b>88 037</b>	<b>327 775</b>
a- Dividendes		88 037	327 775
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	<u>PR 2</u>	74 325	27 669
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>162 362</b>	<b>355 444</b>
Charges de gestion des placements	<u>CH 1</u>	-323 174	-254 982
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>-160 812</b>	<b>100 462</b>
Autres produits	<u>PR 3</u>	0	3 856
Autres charges	<u>CH 2</u>	-7 051	-11 450
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-167 862</b>	<b>92 868</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>-167 862</b>	<b>92 868</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-771 095	-762 120
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-9 709	428 015
Frais de négociation		0	-15 216
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-948 666</b>	<b>-256 454</b>

**Etat de variation de l'actif net**

Exercices clos le 31 décembre 2017

*(exprimés en Dinars Tunisiens)*

	Du 01.01.2017 Au 31.12.2017	Du 01.01.2016 Au 31.12.2016
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES</b>		
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>-948 666</b>	<b>-256 454</b>
a - Résultat d'exploitation	-167 862	92 868
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles		
sur titres	-771 095	-762 120
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de		
titres	-9 709	428 015
d - Frais de négociation de titres	0	-15 216
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de	0	0
l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Commissions de souscription	0	0
<b>b- Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de	0	0
l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-948 666</b>	<b>-256 454</b>
<b>ACTIF NET</b>		
a- en début d'exercice	17 086 065	17 342 519
b - en fin d'exercice	16 137 399	17 086 065
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
a- en début d'exercice	16 030	16 030
b - en fin d'exercice	16 030	16 030
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>1 006,700</b>	<b>1 065,881</b>
<b>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</b>	<b>-5,552%</b>	<b>-1,479%</b>

**NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

«FCPR MaxEspoir » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « MAXULA GESTION » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 Mars 2012.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 35.070.000 réparti en 35.000 parts A et 70 parts B de 1.000 DT chacune. Au 31/12/2017, il a été souscrit à hauteur de 16.030.000 D libérés intégralement.

Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

FCPR MaxEspoir est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant MAXULA GESTION.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat

à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du 31/12/2017, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash Flow...)

**3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### NOTE 4.1 : NOTES SUR LE BILAN

##### AC1 : Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 16.192.991 DT et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition unitaire	Plus ou moins-value potentielles	Valeur au 31/12/2017	% Actif net	% Du capital de l'émetteur	Méthode évaluation
--	------------------	-----------------------------	----------------------------------	----------------------	-------------	----------------------------	--------------------

##### Actions, valeurs assimilées et droits rattachés Sociétés non cotées

S.T.I.P	100 000	10,000	0	1 000 000	6,20%	15,87%	Valeur mathématique + décote
INTERNATIONAL PLASTIC	60 000	10,000	-300 000	300 000	1,86%	25,32%	Valeur mathématique + décote à 50% de la VN
SOLUTION COMPOSITES	173 333	10,962	180 000	2 079 996	12,89%	41,36%	Dernière transaction
NOUR AGRICOLE	58 000	10,000	0	580 000	3,59%	48,01%	
TOSCANI MANNIFATTURE	120 023	10,000	-57 611	1 142 619	7,08%	35,63%	
SAVIMO	150 000	10,000	-375 000	1 125 000	6,97%	27,78%	Valeur mathématique
SILIREND	85 800	10,000	0	858 000	5,32%	14,28%	
PALMAWOOD	100 000	10,000	0	1 000 000	6,20%	27,55%	
GALVAMETAL	15 000	100,000	0	1 500 000	9,30%	17,73%	Valeur nominale
LA MEDITERRANNEENNE DE SANTE	800 000	1,000	0	800 000	4,96%	9,09%	
TECHNOLATEX	10 000	100,000	0	1 000 000	6,20%	27,36%	

**Total sociétés non cotées** -552 611 11 385 615

##### Sociétés cotées

OFFICE PLAST	582 548	3,073	104 690	1 895 029	11,74%		Cours moyen pondéré du 29/12/2017
SOMOCER	726 323	1,748	-455 971	813 482	5,04%		
SANIMED	328 947	4,560	-55 263	1 444 735	8,95%		

**Total sociétés cotées** -406 544 4 153 246

**SOUS.TOTAL 1** -959 155 15 538 861 96,29%

##### Titres des Organismes de Placement Collectif

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	6 209	106,895	-9 580	654 131	4,05%		Valeur liquidative du 29/12/2017
-----------------------------	-------	---------	--------	---------	-------	--	----------------------------------

**SOUS.TOTAL 2** -9 580 654 131 4,05%

**Total** -968 736 16 192 991

**AC 2 : Placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 2.571 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
<b>Dépôt à terme</b>		
Placement en dépôt à terme	0	2 030 000
Intérêts courus sur dépôt à terme	0	29 689
Retenue à la source sur dépôt à terme	0	-5 938
<b>Dépôt à vue</b>		
Placement dépôt à vue	748	1 055 549
Intérêts courus sur dépôt à vue	0	59
Retenue à la source sur dépôt à vue	0	-12
Avoirs en banques	1 822	2 053
<b>Total</b>	<b>2 571</b>	<b>3 111 400</b>

**AC 3 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 0 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Régularisation sur ventes titres– OFFICE PLAST	0	1 183 668
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 183 668</b>

**PA1 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 38.827 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Rémunération du gestionnaire à payer	27 027	18 413
Rémunération du dépositaire à payer	11 800	8 904
<b>Total</b>	<b>38 827</b>	<b>27 317</b>

**PA2 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au **31/12/2017** à 19.335 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	6 519	3 360
Redevance CMF à payer	165	171
Retenue à la source à payer	12 652	37 748
Régularisation sur achats titres	0	1 697 012
Compte de régularisation	0	3 174
<b>Total</b>	<b>19 335</b>	<b>1 741 464</b>

**CP1 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

<b>Capital au 31 décembre 2016</b>	
Montant en Nominal	16 030 000
Nombre de part	16 030
Nombre de porteurs de parts	65
<b>Souscriptions réalisées (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	0
Nombre de part	0
Nombre de porteurs de parts	0
<b>Rachats effectués (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	0
Nombre de part	0
Nombre de porteurs de parts	0
<b>Capital au 31 décembre 2017</b>	
Montant en Nominal	16 030 000
Nombre de part	16 030
Nombre de porteurs de parts	65

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
<b>Capital Fin de période au 31-12-2016</b>	<b>16 679 254</b>	<b>16 679 254</b>
Souscription de la période	0	0
Rachat de la Période	0	0
<b>Autres Mouvements</b>	<b>-780 803</b>	<b>-541 855</b>
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	-771 095	-771 095
Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres	-9 709	-9 709
Sommes distribuables des exercices antérieurs		406 811
Sommes distribuables de l'exercice		-167 862
<b>Montant Fin de période au 31-12-2017</b>	<b>15 898 450</b>	<b>16 137 399</b>

**NOTE 4.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****PR1 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 88.037 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
<b>Dividendes sur titres OPCVM</b>		
Maxula Investissement SICAV	45 260	100 139
Maxula Placement SICAV	0	212 076
<b>Sous-total 1</b>	<b>45 260</b>	<b>312 215</b>
<b>Dividendes sur actions</b>		
Office Plast	21 395	15 560
Sanimed	21 382	0
<b>Sous-total 2</b>	<b>42 777</b>	<b>15 560</b>
<b>Total</b>	<b>88 037</b>	<b>327 775</b>

**PR2 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 74.325 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
<b>1- Dépôts à vue et à terme</b>		
<b>a- Intérêts courus sur dépôts à terme (a)</b>		
Intérêts courus sur dépôt à terme (a)	24 012	29 748
Retenue à la source sur Intérêts courus sur dépôt à terme (a)	-4 209	-5 950
<b>b- Intérêts échus sur dépôts à vue</b>		
Intérêts échus sur dépôt à vue	16 889	4 838
Retenue à la source sur Intérêts échus sur dépôt à vue	-3 378	-968
<b>2- Certificat de dépôt</b>		
Intérêts courus sur certificat de dépôt	51 264	0
Retenue à la source sur Intérêts courus sur certificat de dépôt	-10 253	0
<b>Total</b>	<b>74 325</b>	<b>27 669</b>

(a) En 2016, ils étaient classés parmi les dépôts à vue.

**PR3 : Autres produits**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 0 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
Gain sur différence de règlement	0	3 856
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3 856</b>

**CH1 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 323.174 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
Rémunération du gestionnaire	311 374	243 182
Rémunération du dépositaire	11 800	11 800
<b>Total</b>	<b>323 174</b>	<b>254 982</b>

**CH2 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 7.051 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
Honoraires du commissaire aux comptes	6 519	3 360
Redevance CMF	165	171
Perte/différence de règlement	0	7 641
Commissions bancaires	230	139
Impôts et taxes	135	135
Droit de timbre	3	4
<b>Total</b>	<b>7 051</b>	<b>11 450</b>

**NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS**

**5-1 Données par part**

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Revenus des placements	10,129	22,174
Charges de gestion des placements	-20,161	-15,907
<b>Revenus nets des placements</b>	<b>-10,032</b>	<b>6,267</b>
Autres produits	0,000	0,241
Autres charges	-0,440	-0,714
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>-10,472</b>	<b>5,793</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>-10,472</b>	<b>5,793</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-48,103	-47,543

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-0,606	26,701
Frais de négociation	0,000	-0,949
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>-48,709</b>	<b>-21,792</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>-59,181</b>	<b>-15,998</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>-48,709</b>	<b>-21,792</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-48,709</b>	<b>-21,792</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 006,700</b>	<b>1 065,881</b>
<b>Charges de gestion/ actif net moyen</b>	<b>1,95%</b>	<b>1,48%</b>
<b>Autres charges / actif net moyen</b>	<b>0,04%</b>	<b>0,07%</b>
<b>Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen</b>	<b>-1,01%</b>	<b>0,54%</b>

### **5-2 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du FCPR MaxEspoir est confiée à la société MAXULA GESTION. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 0,5% HT du montant de l'actif net non investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social,
- 2% HT du montant de l'actif net investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social.

### **5-3 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 1.000 DT et un maximum de 10.000 DT.

## **SITUATION ANNUELLE DE FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES ARRETEE AU 31/12/2017**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de 13.599.905 DT et une valeur liquidative égale à 1.034,292 DT par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observations :**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES des normes prudentielles prévues par le premier article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du

Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.

De cette appréciation, il ressort que le FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES a placé, au 31/12/2017, 54,61% de ses actifs dans des actions Maxula Placement SICAV. En conséquence, le seuil de 15% autorisé a été dépassé.

- Le FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES porte sur un montant projeté de 20.040.000 DT. Au 31/12/2017, il a été souscrit et clôturé à hauteur de 13.149.000 DT libérés totalement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

#### **Rapport de gestion :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :**

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES ».

#### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant

notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne :**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**

**Managing Partner**

**FMBZ KPMG TUNISIE**

## BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2017

(exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	31.12.2017	31.12.2016
<b>AC 1 - Portefeuille titre</b>	<u>AC1</u>	10 106 789	2 780 295
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 106 789	2 780 295
b - Obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Autres valeurs : Emprunts d'état		0	0
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	<u>AC2</u>	3 516 196	6 075 487
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités		3 516 196	6 075 487
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<u>AC3</u>	15 200	15 182
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		0	0
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>13 638 185</b>	<b>8 870 964</b>
<b>PASSIFS</b>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<u>PA1</u>	25 861	17 637
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>PA2</u>	12 419	6 534
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>38 280</b>	<b>24 171</b>
<b>CP 1 - Capital</b>	<u>CP1</u>	13 150 510	8 698 791
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	<u>CP2</u>	449 395	148 003
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		148 003	0
b - Sommes distribuables de l'exercice		301 392	148 003
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
<b>ACTIF NET</b>		<b>13 599 905</b>	<b>8 846 793</b>
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS</b>		<b>13 638 185</b>	<b>8 870 964</b>

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017 (exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
		Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<u>PR 1</u>	108 948	63 544
a- Dividendes		108 948	63 544
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	<u>PR 2</u>	322 058	126 251
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>431 006</b>	<b>189 796</b>
Charges de gestion des placements	<u>CH 1</u>	-122 069	-38 256
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>308 936</b>	<b>151 540</b>
Autres produits		0	0
Autres charges	<u>CH 2</u>	-7 544	-3 537
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>301 392</b>	<b>148 003</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>301 392</b>	<b>148 003</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
(annulation)			
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		10 948	-15 546
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		5 772	340
Frais de négociation		0	-4
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>318 112</b>	<b>132 793</b>

## Etat de variation de l'actif net

Exercices clos le 31 décembre 2017

(exprimés en Dinars Tunisiens)

	Du 01.01.2017 Au 31.12.2017	Du 01.01.2016 Au 31.12.2016
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES</b>		
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>318 112</b>	<b>132 793</b>
a - Résultat d'exploitation	301 392	148 003
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	10 948	-15 546
sur titres		
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	5 772	340
d - Frais de négociation de titres	0	-4
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>4 435 000</b>	<b>8 714 000</b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>4 435 000</b>	<b>8 714 000</b>
Capital	4 435 000	8 714 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Commissions de souscription	0	0
<b>b- Rachats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>4 753 112</b>	<b>8 846 793</b>
<b>ACTIF NET</b>		
a- en début d'exercice	8 846 793	0
b - en fin d'exercice	13 599 905	8 846 793
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
a- en début d'exercice	8 714	0
b - en fin d'exercice	13 149	8 714
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>1 034,292</b>	<b>1 015,239</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</b>	<b>1,877%</b>	<b>1,524%</b>

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

#### NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

«FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « MAXULA GESTION » et de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 11 Février 2016.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 20.040.000 réparti en 20.000 parts A et 40 parts B de 1.000 DT chacune. Au 31/12/2017, il a été souscrit à hauteur de 13.149.000 D libérés intégralement.

Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BANQUE NATIONALE AGRICOLE. Le gestionnaire étant  
MAXULA GESTION.

## **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

## **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat

à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du 31/12/2017, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash Flow...)

### **3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## **NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

### **NOTE 4.1 : NOTES SUR LE BILAN**

#### **AC1 : Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 10.106.789 DT et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition unitaire	Plus ou moins-value potentielles	Valeur au 31/12/2017	% Actif net	% Du capital de l'émetteur	Méthode évaluation
<b>AC 1 (a)-1 Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</b>							
<b>Sociétés cotées</b>							
OFFICE PLAST	232 508	3,100	35 574	756 349	5,56%	2,37%	Cours moyen boursier du 29/12/2017
SANIMED	219 298	4,560	-36 842	963 157	7,08%	1,77%	
<b>Total sociétés cotées</b>			<b>-1 268</b>	<b>1 719 505</b>			
<b>Sociétés non cotées</b>							
ESAAT	2 200	100,000	0	220 000	1,62%	38,33%	Valeur nominale
NOUR AGRICOLE	40 000	10,000	0	400 000	2,94%	33,11%	Valeur nominale
SMC	34 000	10,000	0	340 000	2,50%	44,74%	Valeur nominale
<b>Total sociétés non cotées</b>			<b>0</b>	<b>960 000</b>			
<b>SOUS.TOTAL 1</b>	<b>528 006</b>		<b>-1 268</b>	<b>2 679 505</b>	<b>19,70%</b>		
<b>AC 1(a)-2 Titres des Organismes de Placement Collectif</b>							
MAXULA PLACEMENT SICAV	71 421	104,040	-3 329	7 427 284	54,61%		Valeur liquidative
<b>SOUS.TOTAL 2</b>	<b>71 421</b>		<b>-3 329</b>	<b>7 427 284</b>	<b>54,61%</b>		
<b>Total AC 1</b>	<b>599 427</b>		<b>-4 598</b>	<b>10 106 789</b>	<b>74,32%</b>		
<b>AC 2 : Placements monétaires et disponibilités</b>							
Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 3.516.196 DT et se détaille comme suit :							
<b>Désignation</b>			<b>31.12.2017</b>				<b>31.12.2016</b>
<b>Dépôt à terme</b>							
Placement dépôt à terme			3 410 000				5 007 000
Intérêts courus sur dépôt à terme			9 323				47 402
Retenue à la source sur dépôt à terme			-1 865				-9 480
Avoirs en banques			98 738				1 030 566
<b>Total</b>			<b>3 516 196</b>				<b>6 075 487</b>
<b>AC 3 : Créances d'exploitation</b>							
Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 15.200 DT et se détaille comme suit							
<b>Désignation</b>			<b>31.12.2017</b>				<b>31.12.2016</b>
Régularisation sur souscriptions et rachats			0				15 000
Régularisation sur ventes de titres			0				182
Compte de régularisation actif			15 200				0
<b>Total</b>			<b>15 200</b>				<b>15 182</b>

**PA1 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 25.861 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Rémunération du gestionnaire à payer	9 813	7 192
Rémunération du dépositaire à payer	16 048	10 445
<b>Total</b>	<b>25 861</b>	<b>17 637</b>

**PA2 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au **31/12/2017** à 12.419 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2017	31.12.2016
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	6 865	3 360
Redevance CMF à payer	122	47
Retenue à la source à payer	5 431	3 093
Compte de régularisation passif	0	34
<b>Total</b>	<b>12 419</b>	<b>6 534</b>

**CP1 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

<b>Capital au 31 Décembre 2016</b>	
Montant en Nominal	8 714 000
Nombre de part	8 714
Nombre de porteurs de parts	9
<b>Souscriptions réalisées (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	4 435 000
Nombre de part	4 435
Nombre de porteurs de parts	9
<b>Rachats effectués (En Nominal)</b>	
Montant en Nominal	0
Nombre de part	0
Nombre de porteurs de parts	0
<b>Capital au 31 Décembre 2017</b>	
Montant en Nominal	13 149 000
Nombre de part	13 149
Nombre de porteurs de parts	18

Libellé	Mouvement	Mouvement
	sur le capital	sur l'Actif Net
<b>Capital Fin de période au 31-12-2016</b>	<b>8 698 791</b>	<b>8 698 791</b>
<i>Souscription de la période</i>	4 435 000	4 435 000
<i>Rachat de la Période</i>	0	0
<b>Autres Mouvements</b>	<b>16 720</b>	<b>466 114</b>
<i>Variation des plus ou moins-value potentielles sur titres</i>	10 948	10 948
<i>Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres</i>	5 772	5 772
<i>Sommes distribuables des exercices antérieurs</i>		148 003
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		301 392
<b>Montant Fin de période au 31-12-2017</b>	<b>13 150 510</b>	<b>13 599 905</b>

#### NOTE 4.1 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

##### **PR1 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 108.948 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
<b>Dividendes sur titres OPCVM</b>		
Maxula Placement SICAV	94 694	63 544
<b>Dividendes sur titres cotés</b>		
SANIMED	14 254	0
<b>Total</b>	<b>108 948</b>	<b>63 544</b>

##### **PR2 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 322.058 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
<b>Dépôt à terme</b>		
<b>Intérêts échus</b>		
Intérêts échus sur dépôt à terme	428 064	97 337
Retenue à la source sur Intérêts échus sur dépôt à terme	-85 613	-19 467
<b>Intérêts courus</b>		
Intérêts courus sur dépôt à terme	-38 079	47 402
Retenue à la source sur Intérêts courus sur dépôt à terme	7 616	-9 480
<b>BTCT</b>		
Intérêts échus sur BTCT	0	7 472
Retenue à la source sur Intérêts BTCT	0	-1 494
<b>Certificats de dépôt</b>		
Intérêts échus sur certificats de dépôt	12 587	5 604
Retenue à la source sur Intérêts certificats de dépôt	-2 517	-1 121
<b>Total</b>	<b>322 058</b>	<b>126 251</b>

**CH1 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 122.069 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
Rémunération du gestionnaire	106 021	27 811
Rémunération du dépositaire	16 048	10 445
<b>Total</b>	<b>122 069</b>	<b>38 256</b>

**CH2 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2017** à 7.544 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2017	Du 01.01.2016
	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
Honoraires du commissaire aux comptes	6 865	3 360
Redevance CMF	122	47
Commissions bancaires	233	130
Impôts et taxes	320	0
Droit de timbre	3	1
<b>Total</b>	<b>7 544</b>	<b>3 537</b>

**NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS****5-1 Données par part**

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Revenus des placements	32,779	21,781
Charges de gestion des placements	-9,284	-4,390
<b>Revenus nets des placements</b>	<b>23,495</b>	<b>17,390</b>
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,574	-0,406
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>22,921</b>	<b>16,984</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>22,921</b>	<b>16,984</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,833	-1,784
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,439	0,039
Frais de négociation	0,000	0,000
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>1,272</b>	<b>-1,745</b>

<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>24,193</b>	<b>15,239</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>1,272</b>	<b>-1,745</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>1,272</b>	<b>-1,745</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 034,292</b>	<b>1 015,239</b>
<b>Charges de gestion/ actif net moyen</b>	<b>1,09%</b>	<b>0,43%</b>
<b>Autres charges / actif net moyen</b>	<b>0,07%</b>	<b>0,04%</b>
<b>Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen</b>	<b>2,69%</b>	<b>1,67%</b>

### 5-2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES est confiée à la société MAXULA GESTION. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 0,5% HT du montant de l'actif net non investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social,
- 2% HT du montant de l'actif net investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social.

### 5-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la BANQUE NATIONALE AGRICOLE. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 1.500 DT.

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

#### SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque –STB-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

#### BILAN

Arrêté au 30/06/2018

(En 1.000 DT)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>30-06-2018</u>	<u>30-06-2017</u>	<u>31-12-2017</u>
<i>AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT</i>	5.1	302 774	296 209	284 853
<i>AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers</i>	5.2	293 982	319 281	355 759
<i>AC 3 Créances sur la clientèle</i>	5.3	6 604 919	5 796 409	6 114 771
<i>AC 4 Portefeuille titres commercial (*)</i>	5.4	540 029	491 167	495 530
<i>AC 5 Portefeuille d'investissement (*)</i>	5.5	1 129 793	976 190	1 003 698
<i>AC 6 Valeurs immobilisées</i>	5.6	126 346	101 094	122 605
<i>AC 7 Autres actifs</i>	5.7	1 107 058	755 002	687 141
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 104 901</b>	<b>8 735 352</b>	<b>9 064 357</b>
 <u>PASSIF</u>				
<i>PA 1 Banque centrale et C.C.P</i>	5.8	1 570 238	1 123 576	1 256 663
<i>PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</i>	5.9	226 943	226 491	74 756
<i>PA 3 Dépôts et avoirs de la clientèle</i>	5.10	6 173 745	5 473 374	5 963 809
<i>PA 4 Emprunts et ressources spéciales</i>	5.11	258 888	291 711	288 958
<i>PA 5 Autres passifs</i>	5.12	1 036 175	840 140	677 318
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>9 265 989</b>	<b>7 955 292</b>	<b>8 261 504</b>
 <u>CAPITAUX PROPRES</u>				
<i>CP1 Capital</i>	5.13	776 875	776 875	776 875
<i>CP2 Dotation de l'Etat</i>	5.13	117 000	117 000	117 000
<i>CP3 Réserves</i>	5.13	465 851	465 389	465 614
<i>CP4 Actions propres</i>	5.13	-5 509	-5 509	-5 509
<i>CP5 Autres capitaux propres</i>	5.13	24 978	37 324	24 978
<i>CP6 Résultats reportés (*)</i>	5.13	-576 105	-632 813	-620 467
<i>CP7 Résultat de l'exercice (*)</i>	5.13	35 822	21 794	44 362
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>838 912</b>	<b>780 060</b>	<b>802 853</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>10 104 901</b>	<b>8 735 352</b>	<b>9 064 357</b>

(\*) Données au 30/06/2017 et 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

**ETAT DE RESULTAT**

Période allant du 01/01/2018 au 30/06/2018

(En 1.000 DT)

	Notes	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	264 623	198 646	442 596
PR 2	Commissions	42 908	40 170	81 445
PR 3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières(*)	36 125	28 668	59 695
PR 4	Revenus du portefeuille-titres d'investissement	36 977	26 214	55 638
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE (*)</b>		<b>380 633</b>	<b>293 698</b>	<b>639 374</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-169 249	-117 125	-252 243
CH 2	Commissions encourues	-2 393	-1 797	-4 386
CH 3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0	0	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-171 642</b>	<b>-118 922</b>	<b>-256 629</b>
<b><u>PRODUIT NET BANCAIRE (*)</u></b>		<b>208 991</b>	<b>174 775</b>	<b>382 745</b>
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-66 780	-67 381	-129 596
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	3 426	-3 509	-10 423
PR7	Autres produits d'exploitation	4 088	3 175	6 856
CH6	Frais de personnel	-74 984	-65 977	-156 505
CH7	Charges générales d'exploitation	-30 721	-17 376	-42 096
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-4 481	-3 536	-7 543
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION (*)</u></b>		<b>39 539</b>	<b>20 171</b>	<b>43 438</b>
	- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	10 056	2 200	2 280
	- Impôts sur les sociétés	-12 360	-577	-1 351
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES(*)</b>		<b>37 235</b>	<b>21 794</b>	<b>44 367</b>
	- Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-1 413	0	-5

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ARRETE AU 30-06-2018**

(unité : en 1000DT)

	Notes	30-06-2018	30-06-2017	31-12-2017	
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>					
<b>HB 1</b>	<b>Cautions, avals et autres garanties données</b>	6.1	1 283 688	1 230 465	1 282 704
<b>HB 2</b>	<b>Crédits documentaires</b>	6.1	381 911	430 186	462 411
<b>HB 3</b>	<b>Actifs donnés en garantie</b>				
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>			<b>1 665 599</b>	<b>1 660 651</b>	<b>1 745 114</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>					
<b>HB 4</b>	<b>Engagements de financements donnés</b>	6.2	205 480	149 311	143 277
<b>HB 5</b>	<b>Engagements sur titres</b>	6.2	859	4 933	2 809
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>			<b>206 339</b>	<b>154 244</b>	<b>146 086</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>					
<b>HB 6</b>	<b>Engagements de financements reçus</b>				
<b>HB 7</b>	<b>Garanties reçues</b>	6.3	1 529 192	1 516 514	1 679 044

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
Période allant du 1er Janvier au 30/06/2018

(En 1.000 DT)

	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		438 992	301 575	649 508
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-170 023	-122 162	-265 254
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		98 335	26 346	2 584
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-582 821	-357 148	-779 916
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		207 456	31 249	523 991
Acquisitions/cessions des titres de placement		-185 662	-29 590	-58 953
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-82 229	-67 978	-154 132
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-72 909	-142 538	-241 966
Impôts sur les sociétés payés		-1 656	-1 668	-2 323
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>8.1</b>	<b>-350 516</b>	<b>-361 914</b>	<b>-326 462</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		7 271	11 064	17 010
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		20 224	-6 986	-7 326
Acquisitions / cessions des immobilisations		-7 151	-5 448	-12 735
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>	<b>8.2</b>	<b>20 344</b>	<b>-1 370</b>	<b>-3 051</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Emissions d'actions		0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-25 917	-58 306	-64 025
Dividendes versés		0	0	0
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>	<b>8.3</b>	<b>-25 917</b>	<b>-58 306</b>	<b>-64 025</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-356 089	-421 590	-393 538
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-775 588	-382 050	-382 050
<b>Liquidités et équivalents en fin de l'exercice</b>	<b>8.4</b>	<b>-1 131 677</b>	<b>-803 640</b>	<b>-775 588</b>

# Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2018

(Montants exprimés en mille dinars-mDT)

## 1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mDT et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ( BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nourira 1001 Tunis.

Son réseau comprend 138 agences et 192 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 juin 2018 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
<b>A/ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>153 396 695</b>	<b>766 983</b>	<b>98.73%</b>
L'ETAT TUNISIEN	111 160 004	555 800	71.54%
ENTREPRISES PUBLIQUES	18 408 461	92 042	11.85%
PERSONNES MORALE PRIVEES	10 072 555	50 363	6.48%
RACHAT DE LA BANQUE DE SES TITRES	679 987	3 400	0.44%
PERSONNES PHYSIQUES	13 075 678	65 378	8.42%
<b>B/ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>1 978 315</b>	<b>9 892</b>	<b>1.27%</b>
PERSONNES MORALES	1 312 724	6 564	0.84%
PERSONNES PHYSIQUES	665 591	3 328	0.43%
<b>Total</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100.00%</b>

## 2. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2018 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

## 3. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1 \_Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

- *Comptabilisation des engagements hors bilan*

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour leur valeur nominale.

- *Comptabilisation des crédits à la clientèle*

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

- ***Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle***

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat du premier semestre 2017 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement fin du mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la B.C.T n° 91-24 du 17 décembre 1991, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la B.C.T n° 91-24 du 17 décembre 1991 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la circulaire BCT n°2011-04 du 12 avril 2011.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

- ***Comptabilisation des intérêts de retard***

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 476 735 mDT.

- ***Provisions sur engagements***

- ***Provisions individuelles***

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la B.C.T n° 91- 24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » notamment la circulaire de la BCT n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	:	actifs courants	0%
• B1	:	actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	:	actifs incertains	20%
• B3	:	actifs préoccupants	50%
• B4	:	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

#### • Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Pour la détermination du montant de cette provision, la Banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques ;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

#### • Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n° 2013-21 du 30 décembre 2013 portant division, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

### **3.2 \_Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents**

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

#### **3.2.1 \_Portefeuille d'investissement et revenus y afférents**

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres émis par l'Etat « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

- Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

- Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

- Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

### **3.2.2\_ Portefeuille titre commercial et revenus y afférents**

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.

- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

### **3.3 \_Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22 du 17 décembre 1991.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

### **3.4 \_Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.**

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Et le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

### **3.5 \_Rachats d'actions propres**

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### **3.6 \_Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.**

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

### **3.7 \_Les valeurs immobilisées et amortissements**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 % 15% 20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15% 33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 12 345 mD a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

### 3.8 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la Banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles ( six mensualités ) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite.

Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

### 3.9 Reclassement et retraitement au niveau de certains postes des états financiers

Afin de se conformer à la Norme Comptable NCT 25, la STB a procédé au reclassement d'une partie des BTA en titres d'investissement. Les soldes au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2018 ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement comme suit :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 30/06/2017	Solde au 31/12/2017
Bons de trésor assimilables	AC4	AC5	627 819	658 819
Primes/Décotes sur BTA	AC4	AC5	-26 090	-26 238
Créances et dettes rattachées	AC4	AC5	18 228	20 218
Intérêt sur BTA d'investissement	PR3	PR4	18 421	38 078
Gain net sur titres d'investissement	PR3	PR4	-1 414	-555

## **4\_ FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE**

### **4.1\_ Modifications comptables**

La STB a procédé à la correction de la méthode de valorisation des lignes de BTA. En effet, les lignes de BTA ont été évaluées à leur coût amorti.

Les redressements comptables, constatés par le biais du compte modifications comptables affectant les résultats reportés s'élèvent à 13 988 mDt.

### **4.2\_ Créance de la STB envers la Tunis-Ré**

En vertu du contrat de couverture du risque de change conclu par la STB, La banque a remboursé l'emprunt syndiqué contracté en devise au cours de la date de remboursement et a supporté ainsi une différence de change de l'ordre de 127,121 millions de dinars.

Cette différence de change doit être réglée par l'État et ce en application du contrat de couverture contre le risque de fluctuation du taux de change par le fond national de garantie.

La créance envers TUNIS-RE, gestionnaire de ce fond, est ainsi de l'ordre de 120,708 millions de dinars.

### **4.3\_ Départ volontaire à la retraite**

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés dont 136 employés ont bénéficié de cette mesure fin 2017.

Courant le 1<sup>er</sup> semestre 2018, 75 employés ont bénéficié de cette mesure. Le départ de 167 employés a été programmé pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2018 et l'exercice 2019.

### **4.4\_ Affaire BRUNO POLI**

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

### **4.5\_ Radiation et cession des créances**

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant le 1<sup>er</sup> semestre 2018.

L'enveloppe totale des créances radiées s'élève à 80,9 millions de dinars dont 30,2 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

## NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### 5.1\_ Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève 302 774 mDT au 30/06/2018 contre 284 853 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>- Caisse</b>	<b>55 799</b>	<b>62 998</b>	<b>47 006</b>
Caisse en dinars	36 722	53 328	42 459
Caisse en devises	19 077	9 670	4 547
<b>- BCT</b>	<b>246 562</b>	<b>233 157</b>	<b>237 790</b>
BCT dinars	2 025	28 770	52 911
BCT devise	244 537	204 387	184 879
<b>-CCP</b>	<b>409</b>	<b>50</b>	<b>52</b>
<b>-TGT et Reprise de liquidité</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>302 774</b>	<b>296 209</b>	<b>284 853</b>

Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	669 386 590	65 450 899	832 168 479	49 485 749
Plus d'un trimestre	10 251 962	23 624 753	31 642 914	1 898 547
Plus d'un semestre	16 867 109	32 871 860	39 030 727	6 536 025
Plus d'un an	50 615 141	92 636 802	86 404 207	47 275 045
<b>TOTAL</b>	<b>747 120 802</b>	<b>214 584 314</b>	<b>989 242 327</b>	<b>105 195 365</b>

Les comptes BCT en devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
CAD	Moins d'un trimestre		1 600			0	1 600	1,983	0	3 173
	Plus d'un trimestre		1 200 000			0	1 200 000	1,983	0	2 379 480
	Plus d'un semestre	13	500		70 142	13	70 642	1,983	26	140 076
	Plus d'un an	52 716	1 146	9 826	20 003	62 542	21 150	1,983	124 015	41 937
		52 729	1 203 246	9 826	90 145	<b>62 555</b>	<b>1 293 392</b>		<b>124 041</b>	<b>2 564 666</b>
CHF	Moins d'un trimestre	30	16 790	190 000	658	190 030	17 448	2,632	500 216	45 927
	Plus d'un trimestre					0	0	2,632	0	0
	Plus d'un semestre	9	4 280		144	9	4 424	2,632	23	11 645
	Plus d'un an	744	1 325	49 657	1 474	50 402	2 799	2,632	132 672	7 368
		783	22 395	239 657	2 276	<b>240 440</b>	<b>24 671</b>		<b>632 910</b>	<b>64 941</b>
DKK	Moins d'un trimestre	900 000	901 000	349 980	873	1 249 980	901 873	0,409	510 867	368 595
	Plus d'un trimestre					0	0	0,409	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,409	0	0
	Plus d'un an		101	0	500	0	601	0,409	0	246
		900 000	901 101	349 981	1 373	<b>1 249 981</b>	<b>902 474</b>		<b>510 867</b>	<b>368 841</b>
DZD	Moins d'un trimestre					0	0	0,022	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,022	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,022	0	0
	Plus d'un an	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720	0,022	89	10 228

		0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		89	10 228
EURO	Moins d'un trimestre	4 174 172	804 673	5 036 824	42 858 671	9 210 995	43 663 344	3,138	28 906 867	137 028 671
	Plus d'un trimestre	423 719	800 055	703 954	233 943	1 127 674	1 033 997	3,138	3 538 978	3 244 994
	Plus d'un semestre	554 199	1 010 349	854 654	664 195	1 408 853	1 674 544	3,138	4 421 402	5 255 220
	Plus d'un an	13 052 754	3 868 963	2 455 002	1 459 516	15 507 757	5 328 479	3,138	48 667 993	16 722 366
		18 204 844	6 484 039	9 050 434	45 216 324	27 255 278	51 700 364		85 535 239	162 251 251
JPY	Moins d'un trimestre	4 850 000				4 850 000	0	0,024	114 460	0
	Plus d'un trimestre	1 212				1 212	0	0,024	29	0
	Plus d'un semestre	80	40 000			80	40 000	0,024	2	944
	Plus d'un an	2 574 423	1		1 551 576	2 574 423	1 551 577	0,024	60 756	36 617
		7 425 715	40 001	0	1 551 576	7 425 715	1 591 577		175 247	37 561
KWD	Moins d'un trimestre			10 100	25	10 100	25	8,642	87 287	218
	Plus d'un trimestre		3 000			0	3 000	8,642	0	25 927
	Plus d'un semestre					0	0	8,642	0	0
	Plus d'un an	6	6 000			6	6 000	8,642	52	51 854
		6	9 000	10 100	25	10 106	9 025		87 339	77 999
NOK	Moins d'un trimestre	430 002	431 105	144 622	250	574 624	431 355	0,320	183 765	137 947
	Plus d'un trimestre					0	0	0,320	0	0
	Plus d'un semestre	44	22 100	8		52	22 100	0,320	17	7 068
	Plus d'un an	474	142 317	97	500	571	142 817	0,320	183	45 673
		430 520	595 522	144 727	750	575 247	596 272		183 964	190 688
QAR	Moins d'un trimestre					0	0	0,719	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,719	0	0
	Plus d'un semestre	0	35			0	35	0,719	0	25
	Plus d'un an			0	0	0	0	0,719	0	0
		0	35	0	0	0	35		0	25
SAR	Moins d'un trimestre					0	0	0,698	0	0
	Plus d'un trimestre	280 203	1 377			280 203	1 377	0,698	195 497	961
	Plus d'un semestre	46	23 210			46	23 210	0,698	32	16 194
	Plus d'un an	35	25 650			35	25 650	0,698	25	17 896
		280 285	50 237	0	0	280 285	50 237		195 555	35 050
SEK	Moins d'un trimestre	0	100	379 362	750	379 362	850	0,291	110 508	248
	Plus d'un trimestre	10	5 000			10	5 000	0,291	3	1 457
	Plus d'un semestre	20	10 000		400	20	10 400	0,291	6	3 030
	Plus d'un an	312	0	45 579	700	45 891	700	0,291	13 368	204
		343	15 100	424 940	1 850	425 283	16 950		123 885	4 938
USD	Moins d'un trimestre	35 869 011	43 322 690	70 028 605	63 642 512	105 897 616	106 965 202	2,640	279 590 887	282 409 526
	Plus d'un trimestre	4 395 466	3 358 177	5 346 638	4 367 164	9 742 104	7 725 342	2,640	25 721 103	20 396 448
	Plus d'un semestre	185 860	309 984	26 845 040	25 365 690	27 030 900	25 675 675	2,640	71 366 982	67 788 917
	Plus d'un an	20 669 033	37 616 843	7 467 241	14 679 698	28 136 274	52 296 541	2,640	74 285 390	138 073 327
		61 119 369	84 607 694	109 687 524	108 055 066	170 806 894	192 662 760		450 964 361	508 668 218

### Ratio de liquidité :

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 90% à partir de l'année 2018.

La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

Date	Ratio
30/06/2018	101.16%
30/06/2017	100,84%
31/12/2017	88.3%%

## 5.2\_Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 293 982 mDT au 30/06/2018 contre 355 759 mDT au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Créances sur les établissements bancaires:</b>	<b>72 811</b>	<b>117 991</b>	<b>102 331</b>
- Comptes courants des banques résidentes	2	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	66 326	117 675	102 326
- Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	6 483	314	3
<b>Prêts aux établissements bancaires:</b>	<b>163 923</b>	<b>155 186</b>	<b>200 005</b>
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	70 000	80 000	100 000
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	93 923	75 186	100 005
<b>Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)</b>	<b>55 000</b>	<b>43 835(*)</b>	<b>51 516</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>2 248</b>	<b>2 269</b>	<b>1 908</b>
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	61	155	75
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	2 187	2 114	1 832
<b>Total</b>	<b>293 982</b>	<b>319 281(*)</b>	<b>355 759</b>

(\*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise. Ces comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISE S	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COUR S	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
INF 3 MOIS	AED	515	739	247	8	8 762	7 739	0,712	6 242	5 513
INF 3 MOIS	CHF	16	395	921	5	22 186	409 791	2,632	58 399	1 078 693
INF 3 MOIS	CNY	2	282	-	-	0	2 282	0,395	0	902
INF 3 MOIS	DKK	209	145	980	-	3 189	2 145	0,409	1 304	877
INF 3 MOIS	DZD	744	-	-	-	744	0	0,022	17	0
INF 3 MOIS	EUR	9 987	13 614	20 584	26 627	30 571	40 242	3,138	95 942	126 293
INF 3 MOIS	GBP	187	552	303	995	490	547	3,138	507	185
INF 3 MOIS	JPY	1 861	1 043	272	67	2 134 013	1 110 849	3,443	7 347 193	3 824 541
INF 3 MOIS	NOK	063	783	950	066	12 304	12 210	0,024	290 381	288 156
INF 3 MOIS	SAR	12 284	-	231	000	281	000	0,024	290 381	288 156
INF 3 MOIS	SEK	050	3	44	-	48 001	2	0,320	15 351	1
INF 3 MOIS	SEK	379	2	622	-	48 001	2	0,320	15 351	1
INF 3 MOIS	SEK	175	0	0	92	175	92	0,698	122	64
INF 3 MOIS	SEK	272	0	0	79	257	257	0,291	102 528	75 018
		607	-	362	527	351 968	257 527	0,291	102 528	75 018
									<b>103 764</b>	<b>131 566</b>
									<b>043</b>	<b>950</b>
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	315	-	-	-	315	0	0,712	224	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	15	6	300	1	16 788	7 688	2,632	44 190	20 238
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CNY	845	2	428	-	845 486	2 322	0,395	334 305	918
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	058	322	-	-	1 272	0	0,409	520	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	272	-	-	-	744	0	0,022	17	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	744	18 938	14 933	11 794	19 818	30 732	3,138	62 195	96 449
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	4 884	000	779	885	104	885	3,138	155	014
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	325	000	779	885	104	885	3,138	155	014
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	1	1	2	-	4 273	2 698	3,443	14 712	9 289

MOIS		968	800	306	898							
SUP 3 MOIS INF 6		1 216		2		1 098						
MOIS	JPY	180	000	-	-	280	1 216 180	1 100 280	0,024	28 702	25 967	
SUP 3 MOIS INF 6												
MOIS	LYD		-	-	-	-	0	0	1,900	0	0	
SUP 3 MOIS INF 6		3										
MOIS	NOK	350	3	-	-	-	3 350	3	0,320	1 071	1	
SUP 3 MOIS INF 6		10			180							
MOIS	SAR	245		-	000	-	190 245	0	0,698	132 734	0	
SUP 3 MOIS INF 6		8 421		40	49	1						
MOIS	SEK	955	000	950	795		8 471 905	41 795	0,291	2 467 866	12 175	
										<b>65 219</b>	<b>96 517</b>	
										<b>497</b>	<b>601</b>	
SUP A 6 MOIS INF 12		313				49						
MOIS	AED	422		-	-	691	313 422	49 691	0,712	223 282	35 400	
SUP A 6 MOIS INF 12		17		6		3						
MOIS	CHF	205	084	060		200	20 265	10 283	2,632	53 343	27 069	
SUP A 6 MOIS INF 12												
MOIS	DKK		-	-	178	-	178	0	0,409	73	0	
SUP A 6 MOIS INF 12		237				236						
MOIS	DZD	155		-	-	351	237 155	236 351	0,022	5 265	5 247	
SUP A 6 MOIS INF 12		1 392		2 451		6 535				24 879	24 724	
MOIS	EUR	613	251	011		997	7 927 625	7 878 247	3,138	264	304	
SUP A 6 MOIS INF 12												
MOIS	GBP	911	722	64		50	975	772	3,443	3 355	2 658	
SUP A 6 MOIS INF 12		165										
MOIS	JPY	250		-	-	-	165 250	0	0,024	3 900	0	
SUP A 6 MOIS INF 12												
MOIS	LYD		-	-	-	-	0	0	1,900	0	0	
SUP A 6 MOIS INF 12		6										
MOIS	NOK	878	0	-	-	-	6 878	0	0,320	2 200	0	
SUP A 6 MOIS INF 12				10								
MOIS	SAR	215	000	-	-	-	215	10 000	0,698	150	6 977	
SUP A 6 MOIS INF 12		11		8 579		177						
MOIS	SEK	896	934	134		-	189 030	8 579 934	0,291	55 064	2 499 335	
										<b>25 225</b>	<b>27 300</b>	
										<b>896</b>	<b>989</b>	
SUP A 12 MOIS		257				49						
MOIS	AED	221	434	5		496	257 226	49 930	0,712	183 248	35 570	
SUP A 12 MOIS		111		200		586						
MOIS	CHF	525	722	117		278	697 642	655 000	2,632	1 836 404	1 724 156	
SUP A 12 MOIS				11		13						
MOIS	DKK	821	382	327		699	14 148	18 081	0,409	5 782	7 390	
SUP A 12 MOIS		299		12 340		22						
MOIS	DZD	903	148	414		829	322 317	977	0,022	7 155	332 666	
SUP A 12 MOIS		26 788		47 347		104 263				411 279	393 543	
MOIS	EUR	063	134	530		226	131 051	125 400	3,138	217	949	
SUP A 12 MOIS		526		1 007		1 790						
MOIS	GBP	144	975	055		713	2 316 200	1 547 688	3,443	7 974 444	5 328 534	
SUP A 12 MOIS		2 461		1 350		49						
MOIS	JPY	515	709	373		075	2 510 888	1 630 784	0,024	59 257	38 487	
SUP A 12 MOIS		350		437		823						
MOIS	LYD	021	176	361		388	1 173 381	1 096 565	1,900	2 229 894	2 083 912	
SUP A 12 MOIS												
MOIS	MRO		-	-	-	-	0	0	0,007	0	0	
SUP A 12 MOIS		15		11		35						
MOIS	NOK	630	920	044		883	50 674	13 803	0,320	16 206	4 414	
SUP A 12 MOIS		82				12						
MOIS	SAR	497	670	526		987	95 023	70 657	0,698	66 297	49 297	
SUP A 12 MOIS		34		125		125						
MOIS	SEK	114	264	626		767	159 740	143 031	0,291	46 532	41 665	
										<b>423 704</b>	<b>403 190</b>	
										<b>436</b>	<b>040</b>	

### 5.3\_Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 30 Juin 2018 et Décembre 2017 se présente comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
- Comptes courants débiteurs	1 173 865	1 018 210	1 022 409
- Crédits sur ressources spéciales	203 479	278 957	198 208
- Les créances prises en charge par l'Etat	30 793	35 063	30 793
- Bonification prise en charge par l'Etat	6 177	10 071	6 177
- Comptes courants associés	172 199	182 591	173 071
- Autres concours à la clientèle	7 520 880	7 087 023(*)	7 155 166
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	69 064	53 654	56 231
<b>Total Brut</b>	<b>9 180 019</b>	<b>8 669 131(*)</b>	<b>8 645 618</b>
<b>Provisions</b>	<b>1 390 154</b>	<b>1 538 174</b>	<b>1 374 097</b>
- Provisions sur comptes courants	225 480	258 168	219 020
- Provisions sur ressources spéciales	82 721	141 893	82 710
- Provisions sur autres concours à la clientèle	962 087	1 016 268	952 615
- Provisions sur comptes courants associés	64 389	66 126	64 276
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	55 022	55 264	55 022
<b>- Agios réservés</b>	<b>1 168 758</b>	<b>1 321 049</b>	<b>1 137 982</b>
- Agios réservés sur comptes courants	101 358	92 275	92 342
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	966 869	1 096 637	947 148
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 037	38 106	38 037
- Agios réservés sur ressources spéciales	46 512	78 957	46 512
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	12 875	11 967	10 836
<b>- Produits perçus d'avance</b>	<b>16 188</b>	<b>13 499</b>	<b>18 767</b>
<b>Total Net en mDT</b>	<b>6 604 919</b>	<b>5 796 409 (*)</b>	<b>6 114 771</b>

(\*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

#### Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2018 se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Agios réservés sur C/C	101 358	92 275	92 342
Agios réservés sur Avals et Cautions	5 388	5 967	5 309
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	191 722	205 148	199 825
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	290 563	262 456	263 039
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	2 461	2 750	2 606
Agios réservés sur Ressources Spéciales	46 512	78 957	46 512
Agios réservés sur C/C Associés	38 037	38 106	38 037

Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	476 735	620 316	476 369
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	12 875	11 967	10 836
<b>Sous Total</b>	<b>1 168 758</b>	<b>1 321 049</b>	<b>1 137 982</b>
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	5 457	6 296	5 877
<b>Total en mDT</b>	<b>1 174 215</b>	<b>1 327 345</b>	<b>1 143 859</b>

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 30/06/2018 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 173 865	-171 238	-54 242	-101 358	-	847 027
C/ Ressources spéciales	203 479	-29 613	-53 108	-46 512	-	74 246
Comptes courants associés	172 199	-49 336	-15 053	-38 037	-	69 773
Autres concours à la clientèle	7 557 850	-441 566	-520 521	-966 869	-16 188	5 612 706
Créances à abandonner	3 562	-455	-	-3 107	-	0
Créances rattachées	69 064	-	-	-12 875	-	56 189
<b>Total</b>	<b>9 180 019</b>	<b>-692 208</b>	<b>-642 924</b>	<b>-1 168 758</b>	<b>-16 188</b>	<b>6 659 941</b>
Provisions collectives						-55 022
<b>Encours net en mDT</b>						<b>6 604 919</b>

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 476 735 mDT.

### 5.3.1\_ Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre 2018, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 15 646 mDT.

Ainsi, au 30 Juin 2018, le solde des provisions additionnelles s'élève à 671 763mDT.

### 5.3.2\_ Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

### 5.3.3\_ Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 30.793 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

## 5.4\_Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 540 029 mDT au 30/06/2018 contre 495 530mDT au 31/12/2017. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	30/06/2018	30/06/2017 Publié	30/06/2017 Retraité	31/12/2017 publié	31/12/2017 Retraité
<b>Titres de transaction</b>	<b>80 250</b>	<b>12 373</b>	<b>12 373</b>	<b>25 056</b>	<b>25 056</b>
Bons de trésor à court terme	81 773	12 826	12 826	26 112	26 112
Intérêts perçus d'avance	(1 523)	(453)	(453)	(1 056)	(1 056)
<b>Titres de placements</b>	<b>459 779</b>	<b>1 068 202</b>	<b>478 794</b>	<b>1 109 286</b>	<b>470 474</b>
Bons de trésor assimilables (1)	455 179	1 039 681	474 182	1 068 443	455 378
Primes/Décotes sur BTA	(2 874)		(5 681)		(5 529)
Créances et dettes rattachées	7 474	28 521	10 293	40 843	20 625
<b>Total en mDT</b>	<b>540 029</b>	<b>1 080 575</b>	<b>491 167</b>	<b>1 134 342</b>	<b>495 530</b>

La baisse de l'encours des titres de placement s'explique par le transfert des bons de trésor du portefeuille titre placement au portefeuille titres d'investissement pour un montant 812 019mDT.

L'information au 30/06/2017 et 31/12/2017 a été retraitée suite à la correction de la méthode de valorisation des BTA.

## 5.5\_Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 129 793mDT au 30/06/2018 contre 1 003 698 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
BTA d'investissement	812 019	627 819	658 819
Décote/primes sur BTA d'investissement	- 29 807	-26 090	-26 238
Créances rattachées	25 383	18 228	20 218
<b>Total BTA d'investissement</b>	<b>807 595</b>	<b>619 957(*)</b>	<b>652 799(*)</b>
Emprunts obligataires	59 799	83 019	86 974
Emprunt national	42 174	56 363	56 363
Provisions Emprunts obligataires	- 650	- 650	- 650
Créances rattachées	1 743	1 981	4 357
Fonds commun de placement	29 209	23 990	22 990
<b>Total autres titres d'investissement</b>	<b>132 276</b>	<b>164 703</b>	<b>170 034</b>
Fonds gérés	77 380	77 518	76 428
Provisions Fonds gérés	- 50 416	- 49 505	- 49 192
<b>Total Fonds gérés</b>	<b>26 965</b>	<b>28 013</b>	<b>27 236</b>
Parts dans les entreprises liées	172 838	167 172	165 417
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	49 555	48 337	47 555
Autres titres de participations	96 712	96 648	96 639
Participations en rétrocession	19 709	19 709	19 709
Sociétés en liquidation	30	30	30
Provisions titres de participation	- 175 553	- 168 047	- 175 388
Créances et dettes rattachées	- 332	- 332	- 332
<b>Total Titres de participation</b>	<b>162 958</b>	<b>163 517</b>	<b>153 629</b>
<b>Total général</b>	<b>1 129 793</b>	<b>976 190</b>	<b>1 003 698</b>

(\*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Solde au 30/06/2017	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Reclassement		Solde au 30/06/2018
					(+)	(-)	
Titres d'investissement	139 382	3 000	40 408	-	802 819		904 793
Fonds gérés Sicar	77 518	-	-	(138)			77 380
Fonds commun de placement	23 990	6 219	1 000	-	-	-	29 209
Titres de participation	96 648	117	53				96 712
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	48 336	2 000	781				49 555
Parts dans les entreprises liées	167 172	5 666					172 838
Société en liquidation	30						30
Participation en rétrocession	19 709						19 709
<b>Total en mDT</b>	<b>572 785</b>	<b>17 002</b>	<b>42 242</b>	<b>(138)</b>	<b>802 819</b>		<b>1350 226</b>

La ventilation des titres au 30/06/2018 en titres cotés et titres non cotés se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total en mDT
Portefeuille titres de participation	20 002	318 811	338 813

Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieurs	Restitutions fonds/Rachat action	Résultats capitalisés	Solde au 30/06/2018
FG STB 1	8 000	2 127	-	-1 166	<b>4 707</b>
FG STB 2	8 000	4 331	-	1 382	<b>5 051</b>
FG STB 3	5 000	2 077	-	910	<b>3 833</b>
FG STB 4	6 500	2 008	-	1 500	<b>5 992</b>
FG STB 5	6 824	2 633	-	1 471	<b>5 662</b>
FG STB 6	2 707	1 085	-	186	<b>1 808</b>
FG STB 7	800	140	-	74	<b>734</b>
FG STB 8	6 752	3 852	-	3 465	<b>6 365</b>
FG STB 9	4 800	519	-	413	<b>4 694</b>
FG STB 10	8 748	186	-	174	<b>8 736</b>
FG STB 11	6 000	-	-	601	<b>6 601</b>
FG STB 12	9 898	-	-	1 792	<b>11 690</b>
FG STB 13	10 000	10 000	-	-	<b>-</b>
FG ID 1	2 000	1 630	-	861	<b>1 231</b>
FG ID 2	2 000	957	-	215	<b>1 258</b>
FG ID 3	5 436	2 839	-	1 163	<b>3 760</b>
FG ID 4	360	28	-	35	<b>367</b>
FG ID 5	1 133	173	-	285	<b>1 245</b>
FG ID 6	4 000	1 023	-	668	<b>3 645</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>98 958</b>	<b>35 608</b>	<b>-</b>	<b>14 030</b>	<b>77 380</b>

## 5.6 \_ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 126 346 mDT au 30 Juin 2018. Les mouvements enregistrés au cours du premier semestre 2018 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisition/ Cession 1er semestre 2018	Valeur Brute au 30/06/2018	Amort. au 31/12/2017	Dotations / Régul. 2018	sortie Amort actif 2018	Amort au 30/06/2018	Valeur Nette au 30/06/2018
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>17 803</b>	<b>1 598</b>	<b>19 401</b>	<b>16 151</b>	<b>980</b>	-	<b>17 131</b>	<b>2 270</b>
Logiciel informatique	17 746	1 598	19 344	16 151		-	17 131	2 213
Droit au bail	57		57	0		-	-	57
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>250 037</b>	<b>6 623</b>	<b>256 660</b>	<b>129 085</b>	<b>3 499</b>	-	<b>132 584</b>	<b>124 076</b>
Terrains	17 554		17 554			-	-	17 554
Constructions	75 056		75 056	32 734	761	-	33 495	41 561
Mobilier de bureaux	6 286	81	6 367	5 513	133	-	5 646	721
Matériel de transport	1 903		1 903	922	75	-	997	906
Matériel informatique	39 250	2 435	41 685	34 959	1 055	-	36 014	5 671
Matériel de Communication	3 223		3 223	2 196	72	-	2 268	955
Matériel de bureaux	16 479	216	16 695	15 835	97	-	15 932	763
Matériel de sécurité	3 648	574	4 222	2 560	96	-	2 656	1 566
Matériel de climatisation	5 771	12	5 783	4 762	121	-	4 883	900
Agencements, amén. et instal	37 271	1 728	38 999	26 824	715	-	27 539	11 460
Mob- bureau hors expl	33		33	30		-	30	3
Mat-outil hors exploit	377		377	321	5	-	326	51
Immeubles hors exploit	37 414		37 414	2 429	369	-	2 798	34 616
Constructions en cours	0	7 349	7 349	0	-	-	-	7 349
Imm. En attente affectation	5 772	-5 772	-		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>267 840</b>	<b>8 221</b>	<b>276 061</b>	<b>145 236</b>	<b>4 479</b>	-	<b>149 715</b>	<b>126 346</b>

## 5.7 \_ Autres actifs

Au 30/06/2018, les autres postes d'actif totalisent 1 107 058mDT contre 687 141 mDT au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2017</b>
- Prêts au personnel	152 942	155 553	151 201
- Frais médicaux à récupérer	3147	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	21 735	31 407	31 101
- Stock divers	1795	1 952	1 643
- Écart de conversion		-	16 548
- Différence de change à la charge de l'état	120 708	129 212	127 579
- Siège, succursales et agences	56 172	2 325	13
- Comptes de régularisation actif	134 386	254 049	77 317
- Valeurs présentées à la compensation	53 871	36 766	56 929
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	1195	1 840	5 506
- Charges payées d'avance	601	919	491
- Produits à recevoir	2591	2 404	735
- Créances cédées	2136	2 136	2 136
- Différence PF encaissement exigible après encaissement (*)	27 407	-	5403
- Autres	528 265	133 185	207 285
<b>Total en mDT</b>	<b>1 107 058</b>	<b>755 002</b>	<b>687 141</b>

(\*) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde créditeur de 27 407 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et aux valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Valeur à l'encaissement	115 225
Valeurs exigibles après encaissement	(87 818)
<b>Total en mDT</b>	<b>27 407</b>

## 5.8\_ – Banque central et CCP

Au 30/06/2018 ce poste totalise 1 570 238 mDT contre 1 256 663 mDT au 31/12/2017

Ce poste se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2017</b>
- Appel d'offre	1 071 000	1 119 000	1 032 000
- Facilité de prêt	363 000	-	222 000
- Utilisations auprès de la BCT en dinars	132 757	137	137(*)
- Utilisations auprès de la BCT en devises	2 369	2 879	1 676(*)
- Dettes rattachées	1 112	1 560	850
<b>Total</b>	<b>1 570 238</b>	<b>1 123 576</b>	<b>1 256 663</b>

(\*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité.

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	66 387 642	125 296 177	110 519 038	7 073 024
Plus d'un trimestre	53 836 624	104 408 921	105 373 446	4 310 059
Plus d'un semestre	27 898 666	161 224 483	143 029 268	9 614 415
Plus d'un an	6 260 437	11 575 559	23 899 675	3 442 667
<b>TOTAL</b>	<b>154 383 369</b>	<b>402 505 140</b>	<b>382 821 427</b>	<b>24 440 165</b>

Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	25	14 700	338 247	825	338 272	15 525	0,712	240 985	11 060
	Plus d'un trimestre		2 000			0	2 000	0,712	0	1 425
	Plus d'un semestre		49 691		57 927	0	107 618	0,712	0	76 667
	Plus d'un an		191	278 453	52 950	278 453	53 141	0,712	198 370	37 858
		25	66 582	616 700	111 702	<b>616 725</b>	<b>178 284</b>		<b>439 355</b>	<b>127 009</b>
CNY	Moins d'un trimestre	0	0	0	267 120		267 120	0,395	0	105 619
	Plus d'un trimestre						0	0,395	0	0
	Plus d'un semestre						0	0,395	0	0
	Plus d'un an						0	0,395	0	0
		0	0	0	267 120	<b>0</b>	<b>267 120</b>		<b>0</b>	<b>105 619</b>
GBP	Moins d'un trimestre	1 300 000	3 005 522	3 739 021	171	5 039 021	3 005 693	3,443	17 348 845	10 348 301
	Plus d'un trimestre		900 029			0	900 029	3,443	0	3 098 711
	Plus d'un semestre	12	10	472		484	10	3,443	1 667	34
	Plus d'un an	879 949	94 514	93 889	42 235	973 837	136 749	3,443	3 352 824	470 813
		2 179 961	4 000 075	3 833 382	42 406	<b>6 013 342</b>	<b>4 042 481</b>		<b>20 703 336</b>	<b>13 917 859</b>
MAD	Moins d'un trimestre					0	0	0,275	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,275	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,275	0	0
	Plus d'un an			612		612	0	0,275	168	0
		0	0	612	0	<b>612</b>	<b>0</b>		<b>168</b>	<b>0</b>
MRO	Moins d'un trimestre					0	0	0,007	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,007	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,007	0	0
	Plus d'un an	5 421 190		300 165		5 721 355	0	0,007	41 766	0
		5 421 190	0	300 165	0	<b>5 721 355</b>	<b>0</b>		<b>41 766</b>	<b>0</b>

## 5.9\_ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2018 ce poste totalise 226 943 mDT contre 74 756 mDT au 31/12/2017. Sa répartition est la suivante :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Comptes à vue des établissements financiers</b>	<b>35 080</b>	<b>77 712</b>	<b>31 791</b>
- Banques de dépôts	1	1	1
- Banques non résidentes	21 830	64 354	18 548
- Établissement financiers	13 249	13 357	13 241
<b>Emprunts auprès des établissements financiers</b>	<b>191 863</b>	<b>148 779</b>	<b>42 965</b>
-Emprunts en dinars	39 000	92 000	40 000
-Emprunts en devises	152 847	56 768	2 948
-Dettes rattachées	16	11	17
<b>Total en mDT</b>	<b>226 943</b>	<b>226 491</b>	<b>74 756</b>

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVIS ES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COU RS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
INF 3 MOIS	CAD	176	257	362	89	628 537	346 653	1,983	1 246 326	687 378
INF 3 MOIS	KWD	737	-	-	737	530 737	530 737	8,642	4 586 784	4 586 784
INF 3 MOIS	MAD	250	080	336	050	181 586	32 130	0,275	49 972	8 842
INF 3 MOIS	USD	25 146	20 702	37 792	25 099	62 939 530	45 801 607	2,640	166 172	120 925
		650	169	31	438				948	402
									<b>172 056 031</b>	<b>126 208 406</b>
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	159	799	152	604	263 311	1 502 403	1,983	522 120	2 979 115
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD	79	79	-	000	79	3 079	8,642	683	26 610
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	347	-	-	-	17 347	0	0,275	4 774	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	1 645	4 148	3 475	8 495	5 121 179	12 644 077	2,640	13 520	33 382
		239	573	941	504				938	893
									<b>14 048 514</b>	<b>36 388 617</b>
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	638	158	875	492	63 513	60 650	1,983	125 941	120 262
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	000	000	-	-	630 000	630 000	8,642	5 444 649	5 444 649
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	570	027	481	280	20 051	18 307	0,275	5 518	5 038
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	1 193	1 478	3 298	1 053	4 491 721	2 531 714	2,640	11 859	042
		205	576	516	138				042	6 684 231
									<b>17 435 150</b>	<b>12 254 181</b>
SUP A 12 MOIS	CAD	451	502	007	410	1 748 458	1 940 912	1,983	3 467 017	3 848 634
SUP A 12 MOIS	KWD	103	0	0	017	103	6 017	8,642	889	52 000
SUP A 12 MOIS	MAD	431	467	080	563	68 511	369 030	0,275	18 854	101 557
SUP A 12 MOIS	USD	38 147	53 860	59 627	66 009	97 774	119 870	2,640	258 145	316 482
		531	975	299	567	830,180	542,340		107	206
									<b>261 631 867</b>	<b>320 484 397</b>

### 5.10 Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 6 173 745mDT au 30/06/2018 contre 5 963 809 mDT au 31/12/2017. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépôts à vue	1 506 057	1 466 241	1 584 712
Dépôts épargne	2 678 783	2 388 092	2 524 109
Compte à terme	471 558	410 788	492 641
Comptes en dinars convertibles	80 117	80 274	81 509
Dépôts en devises	525 682	386 684	483 380
Placements en devises	196 546	164 585	167 056
Bons de caisse	379 669	336 221	370 907
Autres sommes dues à la clientèle	188 558	178 886	170 698
Dettes rattachées	(7 725)	(7897)	(10 204)
Certificats de dépôts	154 500	69 500	99 000
<b>Total en mDT</b>	<b>6 173 745</b>	<b>5 473 374</b>	<b>5 963 809</b>

Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 255 846</b>	<b>52450</b>	<b>106</b>		<b>2 308 402</b>
Dépôts à vue dinars	1 506 057	-	-	-	<b>1 506 057</b>
Comptes en dinars convertibles	80 117	-	-	-	<b>80 117</b>
Comptes en devises	525 682	-	-	-	<b>525 682</b>
Placement en devises	143 990	52 450	106	-	<b>196 546</b>
<b>Dépôts épargne</b>	<b>2 637 066</b>	<b>-</b>	<b>41 717</b>	<b>-</b>	<b>2 678 783</b>
Comptes spéciaux d'épargne	2 637 066	-	-	-	2 637 066
Autres comptes d'épargne		-	41 717	-	41 717
<b>Dépôts à terme</b>	<b>319 166</b>	<b>423 696</b>	<b>262 865</b>		<b>1 005 727</b>
Compte à terme	128 522	228 225	114 811	-	<b>471 558</b>
Bons de caisse	56 144	175 471	148 054		<b>379 669</b>
Certificats de dépôts	134 500	20 000	-	-	<b>154 500</b>
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>188 558</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>188 558</b>
<b>Total</b>	<b>5 400 581</b>	<b>476 146</b>	<b>304 688</b>		<b>6 181 470</b>

### 5.11 Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 258 888 mDT au 30/06/2018 contre 288 958 mDT au 31/12/2017 et se répartit comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Emprunts obligataires &amp; privés</b>	<b>145 306</b>	<b>188 929</b>	<b>178 700</b>
<b>Ressources spéciales</b>	<b>116 215</b>	<b>97 102</b>	<b>105 363</b>
Ressources budgétaires	38 557	39 235	38 962
Ressources extérieures	77 658	57 867	66 401
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>	<b>2 369</b>	<b>3308</b>	<b>8 606</b>
<b>Intérêts à payer sur ressources extérieures</b>	<b>1 133</b>	<b>1 984</b>	<b>1 824</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>388</b>	<b>388</b>	<b>388</b>
<b>Couverture du risque de change</b>	<b>(6 523)</b>		<b>(5 923)</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>258 888</b>	<b>291 711</b>	<b>288 958</b>

### 5.12 Autres passifs

Ce poste totalise 1 036 175 au 30/06/2018 contre 677 318 mDT au 31/12/2017 :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provisions pour passifs et charges (1)	226 111	199 804	222 642
État, impôts, taxes et dettes sociales	32 555	27 743	25 902
Effets financiers non échus	75 130	184 646	51 661
Agios réservés pris en charge par l'État	5 457	6 296	5 877
Charges à payer	42 904	36 921	44 249
Créditeurs divers	2 838	2 666	2 692

Suspens à régulariser	5915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	11 421	10 794	48 591
Comptes de régularisation-Passif	338 388	170 522	136 447
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	196 934	158 320	114 918
Autres crédits	501	336	518
Crédits à régulariser	2 769	3 196	4 189
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 718	13 719	13 719
Ecart de conversion	81 534	9 164	0
Différence PF encaissement exigibles après encaissement		10 099	0
<b>Total en mDT</b>	<b>1 036 175</b>	<b>840 140</b>	<b>677 318</b>

(1)  
(2) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme du premier semestre de l'année 2018 s'élèvent à 226 111 mDT contre 222 642 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	Provision 31/12/2017	Dotation 2018	Reprise / Réaff. 2018	Provision 30/06/2018
Engagements par signature	46 652	6 474	233	52 893
Départ à la retraite	84 157	-	10 285	73 872
Débiteurs divers	2524	35	-	2 559
Compte suspens	8861	82	-	8943
Risques FAS	1 284	-	-	1 284
Escompte papier commercial étranger	647	-	-	647
Comptes figés	2 494	-	-	2494
Insuffisance d'inventaire	8 355	-	-	8 355
Suspens correspondants et écart de conversion	41 356	5 325	-	46 681
Comptes du personnel	1 798	-	-	1 798
Portefeuille à l'encaissement	109	-	-	109
Affaires en cours	9 150	5 486	3 463	11 173
Créances cédées	2 137	-	-	2 137
Comptes monétique	718	48		766
Autres provisions	12 400	-	-	12 400
<b>Total en mDT</b>	<b>222 642</b>	<b>17 450</b>	<b>13 981</b>	<b>226 111</b>

### 5.13\_Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2017	Modification comptable (1)	Solde ajustée	Autres mouvements	Résultat de la période	Solde au 30/06/2018
Capital social	776 875	-	776 875	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	117 000	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	142 663	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	12 430	-	-	12 430

Réserves statutaires	49 479	-	49 479	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	196 906	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	9 974	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	9 135	-	9 135	237	-	9 372
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	45 028	-	-	45 028
Actions propres	- 5 509	-	- 5 509	-	-	- 5 509
Autres capitaux propres (2)	24 978	-	24 978	-	-	24 978
Résultats reportés	- 641 871	13 988	- 627 883	51 778	-	- 576 105
Résultat net de l'exercice	51 778	-	51 778	- 51 778	35 822	35 822
<b>TOTAL</b>	<b>788 865</b>	<b>13 988</b>	<b>802 853</b>	<b>237</b>	<b>35 822</b>	<b>838 912</b>

(1) Le changement de méthode adoptée pour la valorisation des BTA a engendré des redressement comptables, constatés par le biais du compte modification comptable affectant les résultats reportés s'élèvent à 13 988 mDt

(2) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT). En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 12 345 mDT a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

### 5.13.1\_ Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

## 6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTE AU 30 JUIN 2018

### 6.1 Passifs éventuels

Le poste passif éventuel se détaille au 30 Juin 2018 comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	762 983	661 293	702 847
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	520 705	569 172	579 857
<b>Total cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>1 283 688</b>	<b>1 230 465</b>	<b>1 282 704</b>
Crédits documentaires et acceptations import	363 269	405 847	437 307
Crédits documentaires et acceptations export	18 642	24 339	25 103
<b>Total crédits documentaires</b>	<b>381 911</b>	<b>430 186</b>	<b>462 410</b>
<b>Total passifs éventuels en mDT</b>	<b>1 665 599</b>	<b>1 660 651</b>	<b>1 745 114</b>

### 6.2 Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 Juin 2018 à 206 339 mDT contre 146 086 mDT au 31 Décembre 2017.

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Engagements de financement	205 480	149 311	143 277
Engagements sur titres	859	4 933	2 809
<b>Total</b>	<b>206 339</b>	<b>154 244</b>	<b>146 086</b>

### 6.3\_ Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 Juin 2018 à 1 529 192 mDT contre 1 679 044 mDT au 31/12/2017 :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Contre garanties reçues des Banques installées à l'étranger	520 705	580 251	579 856
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	16 350	14 340	15 962
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	642 250	649 699	754 007
Garanties reçues de la clientèle	349 887	272 224	329 219
<b>Total en mDT</b>	<b>1 529 192</b>	<b>1 516 514</b>	<b>1 679 044</b>

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

## 7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### 7.1 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 Juin 2018 à 264 623mDT contre 198 646 mDT au 30 Juin 2017 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>9 913</b>	<b>6 266</b>	<b>15 903</b>
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire dinars	2 560	2 212	4 637
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire devises	7 353	4 054	11 266
<b>Intérêts sur créances sur la clientèle</b>	<b>244 347</b>	<b>182 736</b>	<b>408 242</b>
• Intérêts en agios sur comptes débiteurs	39 696	29 504	64 668
• Intérêts sur crédits à la clientèle	204 651	153 232	343 574
<b>Revenus assimilés</b>	<b>10 363</b>	<b>9 644</b>	<b>18 451</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>264 623</b>	<b>198 646</b>	<b>442 596</b>

### 7.2 Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 Juin 2018 à 42 908 mDT contre 40 170 mDT au 30 Juin 2017 et s'analyse comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Chèques, effets, virements et tenue de compte	18 882	15 914	37 012
Opérations sur titres	49	378	681
Opérations de change	4 531	4 486	9 277
Opérations de commerce extérieur	989	870	1 775
Coffre-fort	15	19	40

Études	8 185	7 275	14 660
Autres	10 257	11 228	18 000
<b>Total en mDT</b>	<b>42 908</b>	<b>40 170</b>	<b>81 445</b>

### 7.3\_Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2018 à 36 125mDT contre 28 668mDT au 30 Juin 2017 et s'analyse comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2017 Retraité	31/12/2017	31/12/2017 Retraité
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	2 479	447	447	768	768
Gains nets sur titres de placement	1229	-11 088	-529	7 862	1001
Intérêts sur titres de placement	13 784	33 080	14 660	66 746	28 668
Gains nets sur opérations de change	18 633	14 091	14 090	29 258	29 258
<b>Total</b>	<b>36 125</b>	<b>36 530</b>	<b>28 668</b>	<b>104 634</b>	<b>59 695</b>

### 7.4\_Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 30 Juin 2018 à 36 977 mDT contre 26 214mDT au 30 Juin 2017 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/ 06/2018	30/ 06/2017 Publié	30/ 06/2017 Retraité	31/12/2017 Publié	31/12/2017 Retraité
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	4 199	4 180	4 180	9 527	9 527
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	25 935		17 007		37 523
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	6 843	5 027	5 027	8 588	8 588
<b>Total en mDT</b>	<b>36 977</b>	<b>9 207</b>	<b>26 214</b>	<b>18 115</b>	<b>55 638</b>

Au 30/06/2018, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises associées se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	1313	2 593	1 890	-	5 796
Jetons de présence	49	0	82		131
Revenus Sicar	916	-	-	-	916
<b>Total en mDT</b>	<b>2 278</b>	<b>2 593</b>	<b>1 972</b>	<b>0</b>	<b>6 843</b>

### 7.5\_ Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 Juin 2018 à 169 249 mDT contre 117 125 mDT au 30 Juin 2017se détaillent comme suit :

Libellé	30/ 06/2018	30/ 06/2017	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires	45 746	23 740	57 198
Opérations avec la clientèle	116 849	84 275	178 624
Emprunts et ressources spéciales	6 654	8 937	16 074
Autres intérêts et charges	0	173	348
<b>Total en mDT</b>	<b>169 249</b>	<b>117 125</b>	<b>252 243</b>

## 7.6\_Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Dotations aux provisions sur engagements clientèle</b>	<b>-69 552</b>	<b>-67 620</b>	<b>-106 631</b>
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	- 30 393	- 59 514	- 88 468
- Dotations aux provisions additionnelles	- 55 565	- 40 378	- 80 612
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	23 741	18 960	155 401
- Reprises sur provisions additionnelles	39 919	14 039	110 987
- Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	-	242
- Créances cédées à STREC et abandonnées	- 50 341	-	- 263 560
- Créances cédées ou passées par pertes	- 1 908	- 727	- 1 835
- Reprise agios réservés sur créances abandonnées	4 996	-	61 215
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>	<b>2 772</b>	<b>239</b>	<b>-22 964</b>
- Dotations aux provisions pour risques et charges	- 10 977	- 363	- 42 136
- Reprises de provisions pour risques et charges	13 749	602	19 171
<b>TOTAL</b>	<b>-66 780</b>	<b>-67 381</b>	<b>-129 596</b>

## 7.7\_ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2018, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-196	-4 679	-13 061
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-1 745	-619	-1 309
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	4 814	420	549
Pertes sur fonds SICAR		-36	- 50
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	31	719	1 759
Pertes sur titres de participations		-	0
Reprises sur provisions pour fonds gérés	522	686	1 689
<b>Total en mDT</b>	<b>3 426</b>	<b>-3 509</b>	<b>-10 423</b>

## 7.8\_Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation ont atteint au 30 juin 2018 un total de 4 088mDT contre 3 175mDT au 30 juin 2017, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Revenus des immeubles	667	571	963
Intérêts sur crédits au personnel	3 404	2 569	5 709
Autres produits accessoires	16	35	185
<b>Total en mDT</b>	<b>4 088</b>	<b>3 175</b>	<b>6 856</b>

## 7.9\_ Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 juin 2018 un total de 74 984 mDT contre 65 977 mDT au 30 juin 2017, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Rémunération du personnel	58 881	48 627	123 306
Charges sociales et fiscales	15 121	16 148	31 119
Autres charges liées au personnel	982	1 201	2 079
<b>Total en mDT</b>	<b>74 984</b>	<b>65 977</b>	<b>156 505</b>

### 7.10\_ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 30 juin 2018 un total de 30 721mDT contre 17 376 mDT au 30 juin 2017, détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Loyer	1 848	1 723	3 455
Entretiens et réparations confiés à des tiers	3 719	4 807	10 932
Primes d'assurance	295	183	414
Cotisation Fond de garanties	9 300		
Travaux et façons exécutés par des tiers	3 740	3 087	8 067
Impôts et taxes	812	656	1 399
Fournitures faites à l'entreprise	895	836	1 887
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	665	423	802
Frais divers de gestion	7 886	3 947	12 198
Transport et déplacement	163	431	757
Autres	1 398	1 283	2 185
<b>Total en mDT</b>	<b>30 721</b>	<b>17 376</b>	<b>42 096</b>

### 7.11\_ Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 30 juin 2018 à 10 056 mDT contre 2 200 mDT au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Gains provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>13 422</b>	<b>3 007</b>	<b>3 499</b>
- Plus-value de cession	-	-	1 071
- Subvention TFP	1 259	1 013	1 013
-Gain sur créances radiées	9 798	39	50
- Autres gains	2 365	1 955	1 365
<b>Pertes provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>-3 366</b>	<b>-807</b>	<b>-1 219</b>
<b>Total</b>	<b>10 056</b>	<b>2 200</b>	<b>2 280</b>

### 7.12\_ Impôt sur les sociétés

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Impôts sur les sociétés	12 360	577	1 351

L'augmentation de la charge d'impôt s'explique principalement par l'imputation totale des reports déficitaires antérieurs.

## 8. Notes sur l'état des flux de trésorerie

### 8.1\_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, un flux négatif net de 350 516mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

-Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 268 970mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.

-Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 582 821mDT.

-Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un excédent de 98 335mDT

-Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 185 662mdt.

-Les sommes versées au personnel et aux crédateurs divers ont atteint 82 229mDT.

-Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement de 72 909 mDT.

### 8.2\_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, un excédent de 20 344mDT compte tenu de l'encaissement des intérêts et des tombées des emprunts obligataires.

### 8.3\_ Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, un flux net négatif de 25 917 mDT.

### 8.4 \_Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse, CCP et reprise de liquidité	56 212	63 053	47 063
BCT(*)	-1 322 563	-888 860	-1 018 023
Banques et organismes spécialisés	38 081	40 279	70 162
Prêts emprunts sur le marché monétaire	16 343	9 193	100 155
Titres de transactions	80 250	12 373	25 056
<b>Total en mDT</b>	<b>-1 131 677</b>	<b>-763 962</b>	<b>-775 588</b>

(\*) Les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la banque envers la BCT.

## AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LESETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018 DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB»

### Introduction

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2018. Les états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2018, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Fondement de notre conclusion avec réserves**

1. Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances, qui se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêté du tableau des engagements et à la comptabilisation des opérations en devises, ont limité l'étendue de nos travaux d'examen limité.

2. Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.1, 5.2, 5.8 et 5.9, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens.

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

3. La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals, des cautions et des crédits documentaires import.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

4. Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 14,189 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

### **Conclusion avec réserves**

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 1 à 4, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **Paragraphe d'observation**

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Par référence à la note aux états financiers n°4.1, la banque a procédé à la correction de la méthode d'évaluation des bons de trésor assimilables-BTA et au transfert de certaines lignes de BTA du portefeuille commercial vers le portefeuille titre investissement.

Par conséquent, les données comparatives relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2017 et à la période close le 30 juin 2017 ont été retraitées au proforma.

2. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
3. Les actifs de la banque comportent 31 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
4. Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

Tunis, le 2 octobre 2018

### **Les Co-commissaires aux comptes**

**CFA**  
**Fathi Saidi**

**Groupement CSL- CNH**  
**Samir Labidi**